

REFERENTIEL DU TITRE PARITAIRE A FINALITE PROFESSIONNELLE

Intitulé : Technicien en électronique (test, essais, dépannage)

1. REFERENTIEL D'ACTIVITES DU TITRE PARITAIRE A FINALITE PROFESSIONNELLE

1.1. Mission (s) et activités visées par la certification professionnelle

Le Technicien en électronique (test, essais et dépannage) réalise le diagnostic et le dépannage des cartes et des équipements électroniques défectueux ou non conformes.

Dans ce cadre il peut intervenir :

- *Soit dans le cadre d'une production de cartes électroniques en fin de processus sur des produits non conformes et pour lesquels il aura à remédier au défaut de la carte ;*
- *Soit dans le cadre de Service après-vente ou de réparations de cartes ou équipements électroniques.*

Dans les deux cas le technicien doit sélectionner, lire et interpréter la documentation technique des cartes et des équipements électroniques à contrôler. Cette documentation se présente sous forme de procédures, de schémas, de plans. Il doit posséder une bonne connaissance des technologies électroniques, il doit comprendre les principes de fonctionnement, repérer les composants et adapter si nécessaire les tests de contrôle pour remonter à la cause du dysfonctionnement.

Pour des raisons d'efficacité et de temps de réponse, il pourra remettre le système en état de fonctionnement après échange du composant ou du sous ensemble défectueux.

Les applications peuvent être de tout ordre, mais l'on rencontre principalement des applications pour l'industrie, les équipements du médical, le transport (automobile, ferroviaire, aéronautique et spatial, naval...), les matériels militaires, les biens d'équipements.

Ces matériels intègrent, ou peuvent intégrer, des équipements pluri-technologiques (électronique de puissance, électronique haute fréquence, optique, mécanique...). Ces diverses composantes font partie intégrante de la chaîne des signaux et doivent être contrôlées ou, le cas échéant, dépannées par le technicien.

Le technicien en électronique (test, essais, dépannage) met en œuvre des technologies, des méthodes d'analyse, de tests et d'investigation demandant une bonne autonomie.

L'activité nécessite une large connaissance des technologies de l'électronique (électronique analogique, numérique, communication, microélectronique, technologies et méthodes de fabrication, méthodes de tests et d'investigation).

Le technicien est chargé des tests et des essais. Pour cela, il analyse les procédures de test des éléments à contrôler et consulte le dossier technique (schémas, plans, modes de fonctionnement, déroulement des essais, consignes de sécurité...). Il prend en charge la conduite des équipements de contrôle et d'enregistrement. Pour cela il doit également appliquer les consignes d'utilisation et de configuration des moyens de contrôle et de mesure dans le respect des règles métiers.

Il déroule les essais en enregistrant, suivant le format demandé, tous les résultats et conditions de mesure. Il remplit toute la documentation liée aux essais et conserve, si nécessaire, tous les PV de tests effectués en lien avec la carte ou le système électronique.

En cas de non-conformité, il consigne l'événement sur le document approprié. Suivant les consignes, il isole l'élément défectueux en l'identifiant ou entame une procédure d'analyse de dysfonctionnement/de défaillance et de recherche de causes.

Si la carte ou le système électronique peut être remis en état fonctionnel, il procède au dépannage dans l'instant ou en différé, suivant les consignes ou les impératifs de la production. Dans tous les cas, les documents de suivi sont renseignés.

La conformité des tests et des réglages impacte directement la qualité du produit fini. De même, la bonne réalisation du dépannage influe sur la fiabilité et durabilité de la carte ou du système électronique. Une erreur sur une intervention peut conduire au rebut d'une carte ou d'un sous ensemble électronique.

Le technicien travaille en autonomie, tout en rendant compte de l'état d'avancement des tests au responsable d'activité. Ce travail peut nécessiter des échanges avec les autres services ou secteurs pour valider des tests ou demander des informations précises et complémentaires sur le fonctionnement des cartes ou des systèmes électroniques à dépanner. Il remonte également les informations sur les pannes répétitives pour définir et engager si nécessaire des actions correctives (rappel, retrofit...).

Dans le cas d'intervention en Service Après-Vente, le technicien doit dialoguer avec les services ou les correspondants du client et rapporter les cas particuliers au responsable SAV. Tous les documents associés à l'intervention sont complétés pour être ensuite adressés au demandeur, suivant les procédures en vigueur.

Des conditions ou règles particulières sont à respecter en termes de normalisation (respect des normes, de conditions précises de tests...) et de qualité : aspects « temps de réponse », robustesse, efficacité, climatique, vibratoire, CEM, ... Dans certains cas des habilitations peuvent être exigées¹.

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- **Réalisation de tests et d'essais en électronique ;**

A partir d'une carte ou d'un système électronique à tester et/ou vérifier, cette activité consiste à :

- Configurer les moyens de mesures, de contrôle et d'essai (banc de tests) en fonction des caractéristiques de la carte ou du système électronique.
- Procéder à des tests et essais fonctionnels de la carte ou du système électronique à l'aide des moyens (banc de tests, matériels de mesures de type oscilloscopes, multimètres... et selon une procédure :
 - o En appliquant des règles et instructions d'essais, protocole de tests et de contrôles pour vérifier le bon fonctionnement d'une carte ou système électronique ;
 - o En paramétrant les moyens de mesure et de contrôle selon les spécifications techniques de la carte ou du système électronique ;
 - o En effectuant des mesures et relevés de paramètres et valeurs puis en les comparant à des données de référence afin de valider le bon fonctionnement d'une carte ou d'un système électronique ou d'identifier un dysfonctionnement.

- **Le dépannage ou la remise en condition opérationnelle d'une carte ou d'un système électronique ;**

A partir d'une carte ou d'un système électronique défaillant, cette activité consiste à :

- Diagnostiquer une panne ou défaillance par l'analyse des écarts constatés pendant la phase de tests et essais de la carte ou du système électronique pour confirmer le dysfonctionnement et identifier les causes possibles.
- Réparer une carte par reprise de connectiques ou échange de cartes ou de composants électroniques défectueux puis assurer la traçabilité de l'intervention (synthèse des relevés et défauts constatés, des diagnostics effectués, des réparations et échanges de composants ou cartes effectués, du temps passé, des résultats d'essais pour confirmer la remise en conditions opérationnelles...)

1.2. Environnement de travail

¹ Ce titre paritaire ne forme pas aux habilitations.

Les activités liées à ce métier se situent sur les lieux de production ou dans les flots de fabrication ou dans des secteurs dédiés à la réparation (SAV). Ces activités peuvent également s'effectuer dans les zones de contrôle d'entrée pour intégrer des produits fabriqués en sous-traitance ou pour valider les produits achetés mais également, en contrôle de sortie pour valider ou qualifier la production et pour remédier rapidement à d'éventuels écarts (physiques, fonctionnels, documentaires...).

Cette activité se retrouve également en sous-traitance ainsi que dans les missions d'intervention en réparation, ou SAV (Service Après-Vente).

1.3. Interactions dans l'environnement de travail

Le technicien en électronique tests, essais et dépannages est placé sous la responsabilité du responsable de production ou du responsable des essais. Il intervient à partir des instructions précises et des informations sur les objectifs qui lui sont données.

Lorsqu'il intervient sur des missions de type SAV, il agit généralement sous la responsabilité du responsable SAV.

Il est autonome pour la lecture de la documentation des équipements électroniques (procédures de mise en route, schémathèque, chronogrammes), l'utilisation des appareils associés (bancs de tests, appareils de mesures, ...), l'application des procédures de tests ainsi que la compréhension des montages. Il peut être amené à demander conseils et avis à d'autres interlocuteurs lorsque nécessaire.

Cette spécialisation, tests essais et dépannage en électronique, suppose également une compréhension des comportements et une application des règles de sécurité pour les biens et les personnes permettant une mise en œuvre des procédures en toute connaissance des implications possibles.

Le technicien travaille généralement en collaboration avec d'autres techniciens de test, sous la supervision d'un responsable de ligne ou d'activités.

Il échange oralement et/ou par écrit avec les techniciens, le responsable de ligne ou d'activité, les responsables de la qualité et de la production.

1.4. Analyse et évolutions du métier

Les équipements électroniques, quelles que soient leurs finalités (industrielle, grand public, médicale, militaire, biens d'équipements...) intègrent de manière systématique des systèmes d'interconnexion. Ces fonctionnalités supplémentaires d'interconnexion modifient en profondeur leurs architectures. On peut à tout moment et en tout endroit les piloter ou collecter des informations (données, alarmes ...); les systèmes deviennent « intelligents », ce qui sous-entend plusieurs impératifs. Ces évolutions technologiques amènent à des tests et essais plus complexes à la mise en œuvre de procédures de plus en plus exigeantes notamment au regard de la cybersécurité.

L'électronique intègre des IHM (interfaces homme-machine) performantes, des liaisons facilitant la mise en réseau des informations, des moyens de stockage et de traitement de l'information.

Les systèmes « ouverts » doivent toujours être sûrs. Pour cette raison, ces systèmes actuels intègrent des moyens sophistiqués de sûreté de fonctionnement et de sécurité.

Le technicien test, essais et dépannage en électronique est susceptible de traiter ces spécificités dans le cadre de son activité.

1. REFERENTIEL DE COMPETENCES

Compétences et connaissances afférentes au Titre paritaire à finalité professionnelle visé :

Pour cela, il (elle) doit être capable de :

Blocs de compétences	Compétences professionnelles	Connaissances associées
<p>BDC0265</p> <p>Réalisation de tests et d'essais en électronique</p>	<p>1. Repérer les paramètres techniques d'une carte électronique ou d'un système électronique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des caractéristiques techniques d'une carte ou d'un système électronique • Raccordement un système ou sous-ensemble électronique (capteurs, sondes, racks et cartes d'entrée/sortie et de conditionnement...) • Raccordement les blocs d'alimentation d'une carte ou d'un système ou sous-ensemble électronique • Lecture de schémas de principes, de schéma de câblage, et de schémas d'implantation • Technologie des composants (fonction, mode de dysfonctionnement) • Connaissance des normes de représentation et symboles utilisés en électronique analogique, numérique et de puissance • Les appareils de mesures en électronique (fonction, calibrage, connexion, paramétrage et interprétations des relevés) • Les différents types de signaux (analogiques, numériques) • Les unités de valeurs (résistance, intensité, conductance, puissance, fréquence...) • Anglais technique (notice, datasheet ...) • Protocoles de communication électronique
	<p>2. Raccorder et régler les appareils de tests et d'essais en électronique au regard des mesures attendues</p>	
	<p>3. Réaliser des tests et essais en électronique</p>	
<p>BDC0266</p> <p>Le dépannage ou la remise en condition opérationnelle d'une carte ou d'un système électronique</p>	<p>1. Diagnostiquer la cause d'une dérive ou d'un dysfonctionnement d'une carte ou d'un système électronique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de diagnostic • Les techniques de réparations d'une carte électronique • Brasage simple
	<p>2. Réparer une carte ou un système électronique</p>	

2. REFERENTIEL D'EVALUATIONS

2.1. Conditions de réalisation et d'évaluation des compétences professionnelles selon les critères mesurables, observables et les résultats attendus

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>1. Repérer les paramètres techniques d'une carte ou d'un système électronique à tester</p>	<p>A partir des documents techniques relatifs à la carte ou au système électronique à tester (documents constructeurs comme les procédures de mise en route, les schémas de principe, les schémas d'interconnexions, les plans d'implantation...).</p> <p>A partir des consignes du responsable des essais</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>Les documentations techniques sont analysées méthodiquement selon la nature des opérations à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Documents constructeurs, -Procédures de mises en route, notice d'utilisation, -Schémas de principes, -Schémas d'interconnexions et d'implantation <p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>Les documents du dossier sont étudiés et les parties concernées sont repérés et identifiées.</p> <p>Les moyens techniques nécessaires aux tests sont identifiés.</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>Les échanges avec les services techniques et supports sont assurés, les consignes du responsable des essais sont prises en compte.</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les règles spécifiques à la sécurité électrique et le cas échéant, les habilitations nécessaires sont prises en compte.</p> <p>Les règles de protection contre les décharges électrostatiques sont prises en compte (EPI, EPC)</p> <p>Les aspects CEM sont pris en compte en vue des tests et des mesures à réaliser (mise à la masse des sondes, longueur des connexions à la masse, continuité des blindages...)</p>	<p>Les éléments d'un système électronique sont repérés en vue des tests à effectuer, on retrouve par exemple les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les fonctions principales, secondaires à contrôler et tester. - Les fonctions et les performances attendues par la carte ou le système électronique. - Les points de tests et les séquences de tests à réaliser sur la carte ou le système électronique. - La nature des signaux et paramètres à relever - Les conditions précises des mesurages à effectuer et les points critiques - ...

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>2. Raccorder et régler les appareils de tests et d'essais en électronique au regard des mesures attendues</p>	<p>A partir des documents techniques relatifs au système à tester (documents constructeurs comme les procédures de mise en route, les schémas de principe, les schémas d'interconnexions, les plans d'implantation...).</p> <p>Sur un appareil ou sur une carte ou système électronique à tester en lien avec les documentations mises à disposition.</p> <p>A partir des consignes du responsable des essais et des spécifications techniques issue des l'identification des paramètres techniques.</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>La méthode de raccordement est adaptée aux spécificités de l'appareil et de la carte ou système électronique (type de connexion, points caractéristiques de la carte ou de l'installation) ainsi que la qualité du contact</p> <p>La Nature des relevés à réaliser et les caractéristiques (amplitude des relevés, calibres des appareils, valeurs maximales...) sont identifiées</p> <p>Le poste de travail est organisé tout au long de l'activité.</p>	<p>Les spécifications techniques relevées ainsi que des instructions conduisent à un raccordement conforme aux données d'utilisation et d'installation de la carte ou du système électronique.</p> <p>Le raccordement est conforme au plan de raccordement et dans le respect :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des règles de connexion ; - Des instructions relatives aux aspects CEM (mise à la masse des sondes, longueur des connexions à la masse, continuité des blindages...); - Des règles contre les décharges électrostatiques. <p>Les réglages effectués tiennent compte des caractéristiques des équipements au regard des mesures attendues (nature des relevés, calibres, précision, échelle...).</p>
		<p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>Les moyens de raccordement sont adaptés aux spécificités des points de connexion (pointe de touche, connecteur, pince de raccordement) et aux caractéristiques des signaux (puissance, isolement, blindage...)</p>	
		<p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>Les échanges avec les autres techniciens et le responsable sont favorisés dans le cadre des recherches d'informations et instructions de raccordement et des réglages.</p>	
		<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les contraintes de l'équipement et spécificités de l'équipement sont pris en compte pour assurer la qualité et la fiabilité des tests et essais.</p> <p>Les différentes protections nécessaires au déroulement des tests et essais sont mises en place (masse, blindage, rayonnement...)</p>	

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>3. Réaliser des tests et essais en électronique</p>	<p>A partir des documents techniques de la carte ou du système électronique à tester.</p> <p>A partir des gammes et/ou modes opératoires de tests et essais existants</p> <p>A partir des règles liées à la mise en œuvre des tests et essais (règles sur la sécurité électrique, règles sur la DBT, règles sur la CEM, règles sur la prévention des ESD...).</p> <p>Sur une carte ou système électronique à tester, en lien avec les documentations mises à disposition.</p> <p>A partir des consignes du responsable des essais (fiches de mesures ou d'essai) et des spécifications techniques issues des repérages.</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>La méthode de test et d'essais est adaptée et respecte les instructions et consignes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les appareils de mesure et de contrôle sont calibrés puis connectés suivant les spécifications pour être fonctionnels ; - Les équipements spécifiques sont paramétrés et testés suivant les critères définis dans les fiches de mesure ou d'essai (ex : pot vibrant, enceinte thermique...); - Les relevés nécessaires sont consignés sur les supports adaptés (fiches de mesures et d'essais, PV de contrôle...); - Le cas échéant les programmations sont adaptées, les mises à jour sont assurées ; - Les conditions de réalisation de chaque test sont enregistrées ainsi que les résultats relevés. Une analyse comparative ou critique est réalisée avant de procéder à un autre mesurage ; - ... <p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>Le matériel des tests et d'essais est adapté et configuré en fonction de la carte ou du système électronique à tester et à essayer (performances et comportement attendus).</p> <p>Les tests et essais sont mis en œuvre efficacement.</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>Les interactions sont favorisées avec des spécialistes et experts, la remontée d'information auprès du manager est assurée.</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les contraintes de protection de la carte ou du système électronique, de sécurité et de qualité sont respectées tout au long de la phase de tests et d'essais.</p> <p>Les contraintes liées à l'environnement des tests sont respectées et les équipements de protection adaptés (environnement ESD, habilitation électrique et port des EPI...).</p> <p>Les exigences de traçabilité sont assurées et documentées.</p>	<p>La nature et la qualité des tests, essais & relevés réalisés conduit à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détecter et isoler les produits non conformes ; - Tracer la nature des défauts relevés et des valeurs mesurées lors des tests et essais en vue d'une analyse ; - Valider les produits conformes dans le respect des spécifications techniques, les repérer et tracer les essais et tests réalisés <p>Les essais réalisés sont exhaustifs</p> <p>Les résultats de tests sont correctement interprétés</p> <p>La réalisation finale est conforme au besoin exprimé (fonctionnalités, performances ...)</p> <p>Les délais et temps de réalisation des tests et essais sont conformes aux objectifs fixés.</p>

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>4. Diagnostiquer la cause d'une dérive ou d'un dysfonctionnement d'une carte ou d'un système électronique</p>	<p>A partir de tous les documents techniques relatifs au système à tester (documents constructeurs comme les procédures de mise en route, les schémas de principe, les schémas d'interconnexions, les plans d'implantation...)</p> <p>A partir, le cas échéant, d'échanges avec les équipes de conception ou le fabricant.</p> <p>A partir des consignes du responsable.</p> <p>A partir des résultats des tests préalablement réalisés.</p> <p>Sur une carte ou un système électronique défectueux</p> <p>Avec les moyens de diagnostics à disposition ainsi que les composants de remplacement.</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>La méthodologie utilisée pour établir le diagnostic est adaptée à la carte ou le système électronique à tester.</p> <p>L'analyse critique des résultats des test permet la formulation d'hypothèses qui peuvent être confirmées par de nouveaux tests. La démarche incrémentale est poursuivie pour remonter jusqu'à la cause racine.</p> <p>Les tests de vérification du fonctionnement sont effectués conformément aux procédures ou instructions.</p> <p>La traçabilité des interventions est rigoureusement enregistrée.</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>Les équipements de mesure choisis sont pertinents par rapport aux valeurs à mesurer et aux grandeurs attendues (nature du signal, échelle de grandeur, précision attendue...).</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>La recherche d'informations auprès d'autres techniciens ou experts du domaine est assurée dans un langage adapté.</p> <p>Les remontés d'informations auprès du manager sont réalisées en adéquation avec les moyens en place et les pratiques en vigueur.</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Toutes les règles de sécurité relatives aux personnes et aux matériels sont appliquées.</p> <p>Les contraintes liées à l'environnement des tests sont respectées et les équipements de protection adaptés (environnement ESD, habilitation électrique et port des EPI...).</p> <p>Les exigences de traçabilité sont assurées et documentées.</p>	<p>Le diagnostic est réalisé et permet d'identifier la cause du défaut.</p>

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>5. Réparer une carte ou un système électronique</p> <p>Réparer une carte ou un système électronique</p> <p>Diagnostiquer la cause d'une dérive ou d'un dysfonctionnement d'une carte ou d'un système électronique</p>	<p>A partir de tous les documents techniques relatifs au système à tester (documents constructeurs comme les procédures de mise en route, les schémas de principe, les schémas d'interconnexions, les plans d'implantation...)</p> <p>A partir, le cas échéant, d'échange avec le concepteur ou le fabricant.</p> <p>A partir des consignes du responsable</p> <p>A partir des résultats des tests effectués et du diagnostic réalisé</p> <p>Sur une carte ou système électronique défectueux,</p> <p>Avec les composants de remplacement à disposition.</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>Les étapes de la réparation à effectuer sont identifiées et réalisées de manière chronologique</p> <p>La méthodologie utilisée pour réparer est adaptée à la carte ou au système électronique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement de composant ou de carte, - Reprises de connexions (court-circuit, coupures, rupture de la liaison.) - Rechargement ou mise à jour de programmes (mémoires microcontrôleur...) - ... <p>Un contrôle visuel de la réparation est effectué pour vérifier l'absence de possibles dégradation (brûlures, aspect des surfaces, aspect des soudures...)</p> <p>Les tests de vérification du fonctionnement après réparation sont effectués conformément aux procédures ou instructions.</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>Les outils et équipements de réparation choisis sont en adéquation avec la réparation à effectuer (fer à souder, pose des composants ...)</p> <p>Le matériel des tests et d'essais est adapté et configuré en fonction de la carte ou du système électronique à tester et à essayer (performances et comportement attendus).</p> <p>Les tests et essais sont mis en œuvre efficacement.</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>Les interactions sont favorisées avec des spécialistes et experts (montage spécifique de composants, brasage, collage.), la remontée d'information auprès du manager est assurée.</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Toutes les règles de sécurité relatives aux personnes et aux matériels sont appliquées.</p> <p>Les contraintes liées à l'environnement des réparations et des tests sont respectées et les équipements de protection adaptés (environnement ESD, habilitation électrique, aspiration des fumées de brasage, port des EPI...).</p> <p>Les exigences de traçabilité sont assurées et documentées.</p>	<p>La carte ou le système électronique est opérationnel à l'issue de l'intervention</p> <p>Les tests après réparation garantissent le retour aux conditions fonctionnelles initiales.</p> <p>La traçabilité est assurée.</p>

2.2. MODALITES D'EVALUATION

2.2.1. Conditions de mise en œuvre des évaluations en vue de la certification

- L'accès au titre paritaire à finalité professionnelle ou blocs de compétences implique une inscription préalable du candidat à la certification auprès de l'UIMM territoriale centre de certification.
- L'UIMM territoriale centre de certification et l'entreprise ou à défaut le candidat (Salariés ; VAE ; Demandeurs d'emploi...) définissent dans un dossier qui sera transmis à l'UIMM centre de certification, les modalités d'évaluation qui seront mises en œuvre en fonction du contexte parmi celles prévues dans le référentiel de certification.
- Les modalités d'évaluation reposant sur des activités/missions ou projets réalisés en milieu professionnel sont privilégiées.

2.2.2. Mise en œuvre des modalités d'évaluation

A) Validation des compétences professionnelles

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel de certification sont évaluées par la commission d'évaluation à l'aide des critères mesurables, observables et les résultats attendus selon les conditions d'évaluation précisées dans le référentiel de certification, ceux-ci sont complétés par l'avis de l'entreprise d'accueil du candidat à la certification professionnelle (hors dispositif VAE).

<p style="text-align: center;">COMMISSION D'EVALUATION</p> <p>La commission d'évaluation est composée de plusieurs membres qualifiés ayant une expérience professionnelle leur permettant d'évaluer la maîtrise des compétences professionnelles du candidat identifiées dans le référentiel de la certification professionnelle sélectionnée.</p>	<p style="text-align: center;">ENTREPRISE</p> <p style="text-align: center;">(hors VAE)</p>
<p>Les différentes modalités d'évaluation sont les suivantes :</p> <p>ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.</p> <p>L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise</p>	<p style="text-align: center;">AVIS DE L'ENTREPRISE.</p> <p>L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.</p>

<p>ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté. Celle-ci s'appuie sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une observation en situation de travail. 2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat. <p>PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.</p> <p>Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.</p> <p>La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.</p>	<p>(hors VAE)</p>
---	-------------------

3. CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

Les titres paritaires à finalité professionnelle, ou les blocs de compétences pour les titres paritaires à finalité professionnelle inscrits au RNCP, sont attribués aux candidats² par le jury paritaire de délibération sous le contrôle du groupe technique paritaire « Certifications », à l'issue des actions d'évaluation, et dès lors que toutes les compétences professionnelles ont été acquises et validées par le jury paritaire de délibération.

² Le terme générique « candidat » est utilisé pour désigner un candidat ou une candidate.